ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Jeudi 7 juin 1900 (8 Prairial an 108 de la République). 158 jour de l'année, 22e jour du printemps 10e jour de la lune.

Lever du soleil à 4 h. ; coucher à 7 h. 12.
Lever de la lune à 2 h. 19 ; coucher à minuit 39.

BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 6 juin. Baromètre à 2 heures du soir : 7.3 millimètres (vers abbe.

Hausse depuis la veille : 2 mm.
Thermomètre à 6 heures du matin : 5° au-dessus; à 2 heures de l'après-midi : 21° au-dessus.
Etat du ciel : Couvert.
Direction et force du vent : Nord, modéré.
Pluie tombée depuis 24 heures : 0 mm 0.
Temps probable pour aujourd'hui : Assez beau.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

LE PAVE DE L'OURS

Encensé par la *Croix* qui, en lamento, pleure le départ de ce bon M. Barroyer, il manquait à ce dernier, avant de secouer la poussière de ses souliers au seuil de notre inhospitalière cité, l'adieu solennel du *Journal de Roubaix*.

Quoique tardif, ce viatique a été servi hier à notre ex-commissaire central, avec quelque peu de vinaigre par ce journal soi-disant catholique et honnête.

Entre quelques phrases laudatives et sucrées, le rédacteur de l'article dit ceci : « *que cet honnête a manqué de vigueur, que le reproche a été maintes fois adressé par lui à ce fonctionnaire en qui « plus d'une fois l'esprit de dévotion parut faire défaut.* »

Toujours plein d'aménité, le rédacteur du *Journal* soi-disant catholique et honnête de *Roubaix* ajoute : « *Il ne sut pas toujours (on était le devoir !)* »

On conviendra que cette façon de saluer le départ d'un fonctionnaire qui, servilement, a toujours surveillé les casseroles de la cuisine réactionnaire, n'est réellement pas ordinaire.

Si l'auteur de l'article a cru faire plaisir à ce bon M. Barroyer en le pleurant ainsi, nous doutons qu'il y ait réussi.

Cet adieu ressemble furieusement au pavé de l'ours.

Nous ne nous attarderons pas à relever les méchantes aneries contenues dans le même article, visant et le maire de Roubaix et les socialistes de notre ville ; les récents évènements ont clairement démontré que les perturbateurs et les fauteurs de troubles sont chez les prétendus patriotes et non chez nos amis.

Ce n'est pas l'opinion intéressée de M. Reboux qui infirmera cette démonstration.

Terminons en livrant aux réflexions des socialistes cette phrase suggestive de M. Reboux :

« Le départ de M. Barroyer, dans les circonstances présentes, et surtout la signification que lui donne la presse révolutionnaire, ne sauraient manquer d'en outrager beaucoup les fauteurs de désordres à Roubaix ».

Ainsi, nous voilà prévenus, les patriotes de l'Union catholique sociale et patriotique sont en recherche de nouvelles affaires et chercher à renouveler les exploits regrettables dont nous avons déjà eu les tristes exemples ; on cherchera à faire endosser aux socialistes la responsabilité des évènements.

Merci de nous avoir dévoilé vos projets ; nous veillerons.

G. L.

SUCCÈS DE NOS GYMNASTES A PARIS

Les gymnastes de la société *La Roubaisienne* viennent de remporter au concours fédéral de Paris, un succès éclatant dont ils peuvent s'enorgueillir à juste titre et dont la ville doit être fière.

En division d'excellence, première catégorie, ils sont classés premiers, et tenant ainsi la plus haute récompense du concours.

La première catégorie comprend les sociétés présentant un minimum de 35 gymnastes.

La *Roubaisienne* avait comme concurrentes les sociétés de Tourcoing et d'Arras et a réussi en chef et première.

Une pondération, de plus, assure la place au premier rang des sociétés de gymnastique de France, la *Roubaisienne* obtient encore :

1° Le premier prix de pyramides ;
2° Un prix de mouvements spéciaux à mains libres ;
3° Un prix de course en section.

Aux concours individuels, quelques gymnastes obtiennent des récompenses et au concours athlétique M. Lévin Demry est classé premier à ce titre de champion.

Comme on le voit la *Roubaisienne* a maintenu haut et ferme sa vieille réputation et nous ne pouvons que l'en féliciter ainsi que son dévoué moniteur M. Lido et les aux qui les conduisent si vaillamment à la victoire.

Notre société municipale de gymnastique a exécuté dimanche devant le ministre de la guerre les pyramides que le public a applaudies à outrance.

Le lendemain devant le Président de la République, alors que des principales sociétés n'étaient autorisées qu'à produire une section de quelques travailleurs, la Roubaisienne a été appelée en entier et a exécuté le travail simultané aux barres parallèles.

Malgré les fatigues de deux jours de concours en terminant juste un delle de 12 kilomètres sous un soleil tropical, nos gymnastes ont donné des productions très remarquées des personnages officiels, des officiers étrangers et de tout le public qui a salué de ses bravos et de ses acclamations, nos infatigables concitoyens.

L'impression produite lors des deux défiles par l'attitude impeccable de nos gymnastes et leur discipline rigoureuse n'a fait que s'accentuer. Aussi quand mardi soir au Gymnase apprit le résultat a été proclamé le nom de la « Roubaisienne » a-t-il été accueilli par les hourras de tous les gymnastes présents, rendant ainsi hommage au mérite de ceux qu'ils avaient vus à l'œuvre et jugés comme les plus dignes de cette suprême récompense.

Au président de la Roubaisienne, M. Lucien *Mourray*, à *ses collègues du Comité*, ainsi qu'à tous les gymnastes, nous adressons nos meilleures félicitations.

Réception de la « Roubaisienne »

La Mairie nous communique la note suivante :

La société municipale de gymnastique la « Roubaisienne », qui a remporté plusieurs premiers prix au concours fédéral de Paris, sera reçue par l'Administration municipale, le jeudi courant, à 7 heures très précises du soir.

Les sociétés de musique subventionnées sont convoquées pour se rendre à la gare.

Visite des chevaux. — La Commission de classement des chevaux opérera à Roubaix, du 7 au 14 juin courant, de 7 heures à 9 h. 1/2 du matin et de 2 à 4 h. 1/2 *précises* du soir.

Les opérations auront lieu dans l'ordre suivant : les 7 et 8, les propriétaires du canton Est de Roubaix ; les 9 et 11, ceux du canton Ouest, et les 12 et 13, ceux du canton Nord.

Les produits de la laiterie. — Les jeunes Brale Paul, élève de l'école communale de la rue du Bois, et Bulfa Lucien, élève de l'Institut Turgot ont trouvé, rue Cugnot, un portemonnaie contenant 41 francs.

La trouvaille a été envoyée aussitôt au commissariat central.

Saisie de poissons. — Le service d'inspection des denrées alimentaires a opéré mardi matin, au marché, la saisie de cinquante kilos de poissons reconnus impropres à la consommation.

La même opération portant sur 100 kilos de poissons a été faite hier matin.

Un Roubaisien blessé à Roncq. — M. Casimir Denisse, 56 ans, fabricant de gaufres, demeurant rue de la Balance, 6, est tombé à Roncq, mardi soir, dans un silo de betteraves et s'est fait une fracture compliquée de la cuisse gauche.

Le docteur Galissot, de Roncq, après avoir soigné le blessé, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Les routes des travailleurs. — Un accident est survenu chez Lacomte et Desprès, rue de Beaumont.

Le nommé Vandenbussche Léonard, dégraisseur, âgé de 34 ans, demeurant rue Philibert Delerme, en graissant son métier, a eu le bout du médius droit écrasé.

Le docteur Butruille a déclaré 20 jours de repos.

— Le 2 juin, un accident est survenu chez G. W. Richardson, rue de Tourcoing, 129.

Le nommé Gysemberghe, contre-maître, âgé de 28 ans, demeurant rue de l'Alma, 70, a eu 3 doigts de la main gauche écrasés dans les engrenages d'une teideuse.

Le docteur Godefroy a déclaré six semaines d'incapacité de travail.

— Le 2 juin, un accident est survenu chez César Duyck, fondeur, rue des Fondeurs.

Le nommé Vervaeck Vital, mouleur, âgé de 32 ans, demeurant à Tourcoing, a eu l'épaule et le poignet droits brulés par de la fonte en fusion.

Le docteur Lepers a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Arthur Dutilleul, rue de l'Ommelet.

Le nommé Victor Jon père, manœuvre, âgé de 2[illegible] ans, demeurant rue et cour d'Alger, a eu le pied droit contusionné par la chute d'une gueuse de fonte.

Le docteur Picquet a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Le 3 juin, un accident est survenu à la Société électrique du Nord, rue Voltaire.

Le nommé Bauvir Oscar, tourneur, âgé de 24 ans, demeurant rue Blanchemaille, 113, a eu le médius gauche écrasé dans les engrenages d'un tour.

Le docteur Ballenghien a déclaré 25 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez E. Picavet, rue Blanchemaille, 12.

Le nommé Georges Huart, manœuvre, âgé de 15 ans, demeurant rue Magenta, s'est fait une entorse du poignet droit en tombant avec sa brouette.

Le docteur Lepers a déclaré 15 à 20 jours d'incapacité de travail.

Concert public. — Ce soir jeudi 7 juin à 8 h. 1/2, au square Pierre Catteau, l'Association symphonique donnera un concert public, dont voici le programme :

1° Ouverture du cheval de Bronze, Auber. — 2° Mascarade de Lacome. — 3° Rose Thé, Désormes. — 4° Mirage d'Amour, E. Missa. — 5° Polka des Mandarins, A. Turbet. — 6° Le Premier jour de bonheur, Auber.

En cas de mauvais temps le concert aura lieu à la mairie.

Au cercle dramatique de Roubaix. — La commission administrative de cette société informe ses sociétaires ainsi que les personnes qui désireraient en faire partie, que les réunions, suspendues jusqu'à ce jour par suite de circonstances imprévues, reprendront leur cours à partire de cette semaine.

La première aura lieu vendredi prochain, à 8 h. 1/2 du soir, au nouveau local, café des Artistes, 2, rue Richard Lenoir.

La commission compte sur la présence de tous les sociétaires anciens et nouveaux, l'ordre du jour étant très chargé.

La distribution définitive des rôles aura lieu également à cette réunion. Tout membre absent sera rayé de la distribution.

Une sortie en omnibus avec orchestre est organisée pour le 15 juillet prochain, le lieu sera indiqué ultérieurement.

PARTI OUVRIER

Section roubaisienne

Banquet Socialiste

Dans son assemblée du 2 juin, la 3e section a décidé d'organiser un banquet par souscription, pour fêter la victoire électorale remportée le 6 mai dernier.

Le banquet — exclusivement réservé aux membres de la section et à leur femme — aura lieu le 1 juin, à 8 heures 1/2 du soir, dans la salle de l'estaminet du Palais, au Pile.

Les listes de souscriptions, sont déposées à l'estaminet du Palais, et chez le citoyen Louis Cattrice, estaminet du « Fort Chabrol », rue du Tilleul, 296.

La souscription sera close le mercredi 13 juin.

2e SECTION. — Réunion vendredi à huit heures et demie du soir, au local « La Paix ».

3e SECTION. — Réunion ce soir jeudi, à 8 h. 1/2, estaminet Alfred Morel, rue de Bouvines. Ordre du jour très important.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 6 Juin 1900

NAISSANCES. — Maurice Lagneau, rue Lafontaine, cour Pinel, 2. — Marthe Seys, rue Sainte Elisabeth, 49. — Lucie Duforest, rue de Tourcoing, cour Carré-Houvé, 4. — Hélène Provost, rue Marengo, 21. — Célestine Carre, rue Sully, 29.

DÉCÈS. — Désiré Fauquant, 17 mois, rue de Tournai, maisons Loridan, 1. — Daniel Mispelaere, 15 jours, rue des Fossés, 122. — Hilaire Audin, 47 ans, rue Blanchemaille. — Marie Vercauteren, 1 mois, rue Blanchemaille. — Zoé Cassart, 33 ans, rue Blanchemaille. — Irma Henriette dite Firlay, 43 ans, rue Blanchemaille. — Celina Moulart, 6 mois, rue de Soubise, cour St-Jean, 4.

TOURCOING

LES SUCCES DE LA « JEUNESSE DU BLANC-SEAU »

Nous pouvons donner aujourd'hui la liste complète des prix obtenus par la « Jeunesse du Blanc-Seau » au concours fédéral de Paris.

Voici la dépêche adressé à M. le Maire, par M. Delescluse, président de la Société.

Paris, 5 juin 5 heures.

Jeunesse du Blanc-Seau, 1er excellence-section, 1er excellence-ensemble engins. Rentrons jeudi soir 6 h. 30. Signé DELESCLUSE.

Dans une lettre, reçue hier matin par la municipalité, M. Delescluse donne la liste des autres prix remportés.

Concours alternatif excellence, 1er prix, couronné.

Mouvements spéciaux, engins, 1er prix, couronné.

Concours individuel artistique, 6me prix, dont le 4me couronné à M. Deneeger.

Jeux olympiques : 1me prix, couronné à M. Boghaert et 1me prix, couronné à M. Delhaye.

Nos jeunes gymnastes du Blanc-Seau ont tenu, comme leurs camarades de « l'Union Tourquennoise », à maintenir la grande renommée sportive de notre ville. Aussi leurs concitoyens sauront les en récompenser par un accueil chaleureux et enthousiaste à leur arrivée en gare, ce soir.

Déjà, bon nombre d'habitants ont arboré, à leur façade le drapeau tricolore.

L'administration municipale a fait afficher l'avis suivant :

« Le Maire de la Ville de Tourcoing a l'honneur d'informer ses concitoyens qu'il est avisé par télégramme et par lettre que la société de gymnastique « La Jeunesse du Blanc-Seau » a remporté au concours fédéral de gymnastique de Paris, plusieurs premiers prix couronnés en division d'excellence.

» Cette société fera sa rentrée jeudi 7 juin, à 6 h. 1/2 du soir, à la gare, en même temps que l'Union Tourquennoise.

» Elle sera reçue à l'Hôtel-de-Ville par la Municipalité, immédiatement après sa rentrée.

» L'Administration invite les habitants à accueillir avec éclat cette société qui vient ainsi compléter les brillants succès de nos jeunes gymnastes tourquennois. »

Arrestation d'un fraudeur. — Deux gendarmes de Tourcoing ont arrêté hier, à huit heures du matin, rue du Chevalier Bayard, un individu qui était porteur d'un ballot contenant 12,000 allumettes de contrebande.

Conduit à la gendarmerie cet individu a déclaré se nommer Georges Delaval, âgé de 18 ans, homme de peine, demeurant rue Colbert.

Il sera conduit ce matin à la maison d'arrêt de Lille.

Les routes des travailleurs. — Un accident est survenu le 5 juin à 3 heures du soir, chez MM. B. Pollet, peigneur de laines, rue de Dunkerque.

Le nommé Fournier Joseph, âgé de 34 ans chauffeur, demeurant boulevard Gambetta, 93, à Roubaix, a fait une chute sur le coude droit, dans la cour de l'établissement.

Le docteur Deberl a constaté une luxation du coude droit qui nécessitera 20 jours de repos.

— Le nommé Jouerme Alphonse, âgé de 34 ans, demeurant rue Rocroi, cour Dillies, à Roubaix, tourneur chez MM. Mathon et Dubreuille, fabricants, boulevard Gambetta, a été grièvement blessé le 5 juin à 10 h. 1/2 du matin, dans l'atelier des mécaniciens.

En travaillant au crochet, l'ouvrier s'est fait prendre l'index droit.

M. le docteur Picquet, de Roubaix, a constaté un écrasement de la phalangette de l'index droit, avec fracture probable de la phalangette, entraînant une incapacité de travail de 30 à 40 jours au minimum.

Chez M. Liénaert-Waloiet, teinturier, rue Verte, le nommé Decoq Emile, âgé de 30 ans, teinturier, demeurant à Reckem, a eu le bout du pouce gauche écrasé entre deux chariots.

Le docteur Bourgois a constaté l'arrachement de l'ongle entraînant une incapacité de travail d'environ 10 jours.

Arrestation d'un escroc. — Dans la matinée d'hier, un individu se présentait chez M. Rousseau, pâtissier, rue des Fleurs, et commandait au nom de M. Loridan, demeurant rue du Pont-Fain, un gâteau qu'il repasserait prendre, disait-il, dans l'après-midi.

Avant de partir il se fit remettre 5 ou 6 gâteaux de 1 ou 2 sous.

Son allure ayant paru suspecte au pâtissier, ce dernier fit prendre des renseignements et il acquit la certitude qu'il avait affaire à un escroc.

Immédiatement M. Rousseau fit prévenir la police, et à 2 heures de l'après-midi, au moment où notre homme se présentait pour prendre livraison du gâteau, des agents l'arrêtaient.

Conduit devant M. Proix, commissaire de police du 1er arrondissement, l'individu a déclaré se nommer Desrumaux François-Florent âgé de [illegible] ans, sans profession.

Il a été conduit au poste central.

Concert public. — L'Harmonie Tourquennoise et l'Orphéon des travailleurs exécuteront sur la Grand'Place, ce soir jeudi 7 juin, à huit heures et demie les morceaux suivants :

L'*Harmonie Tourquennoise* : Les Trois Mousquetaires, ouverture, Blackmann. — La Fantaisie variée pour basse, de Christophe, soliste, M. Arthur Labelle. — Marche aux Flambeaux n° 1, Meyerbeer. — Donna Dorina, ouverture, L. Canivez.

L'*Orphéon des Travailleurs* : La Revanche, chœur patriotique, XXX. — Les Trappeurs, chœur, XXX.

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 6 Juin 1900

NAISSANCES. — Raymonde Adam, rue du Jupon. — Diane Levecque, rue La Fontaine. — Lucienne Muller, rue du Cœur Joyeux. — Julien Hus, rue Nationale, 122. — Louis Cas, rue Nationale, 125.

DÉCÈS. — Alexandre Roussel, 81 ans, rue Solférino, 10. — Horlense Desreux, 56 ans, rue de la Croix-Rouge, 314. — Christine Dhulst, 70 ans, rue de Glas, 1.

Les *Galeries Lilloises* liquident la **Soierie**, le **Lainage** et tous les tissus pour remonter le rayon avec des marchandises nouvelles, 45, 47, 49, rue Nationale, Lille.

Prix très bas **pour en finir en peu de temps.**

LE ROIDES CAFÉS

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

En vente, gros et détail : **68, rue de Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.**

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Un monsieur irascible. — C'est le nommé Crombet Jules, âgé de 31 ans, journalier, demeurant à Wasquehal, qui, se trouvant rue du Creuzot dans la soirée, menait un tapage de tous les diables. Le garde-champêtre survenant, Crombet se jeta sur lui et l'injuria de belle façon.

Aujourd'hui, le gendarme est cuvé et Crombet aurait bien désiré ne pas être poursuivi pour la kyrielle de délits dont il s'est rendu coupable : ivresse, bris, rébellion, coups et injures à l'agent de l'autorité.

Il faut espérer pour sa famille qu'il sera plus calme une autre fois.

Faux bruits de grève. — Hier matin, le bruit circulait que les ouvriers des « Aciéries du Nord » étaient en grève. Renseignements pris il s'agit simplement d'une légère émotion causée par une fumisterie d'un ouvrier congédié le 28 mai dernier.

Mercredi, à l'ouverture des ateliers, cet ouvrier nommé Meert, se présentait disant qu'il avait été embauché par le directeur et il se mit au travail en informant les ouvriers qu'à l'arrivée du directeur à 8 h. 1/2 il prendrait les fonctions de contremaître.

Les ouvriers ne voulant pas, pour des motifs que nous n'avons pas à approfondir, travailler sous ses ordres, une vingtaine d'entr'eux quittèrent le travail qu'ils reprirent dès qu'ils surent que le directeur avait mis dehors le trop facétieux Meert.

Tout se borna là.

Bon aux pauvres. — Le sieur G. G. impliqué pour coups à la femme D... a versé une somme de 20 francs au bureau de bienfaisance pour que suite ne soit pas donnée à l'affaire.

Accident du travail. — En déchargeant une caisse, le nommé Quesnoit Emile, journalier à Croix, travaillant à l'usine Holden, a eu les doigts serrés entre le dessous de cette caisse et le parquet ; il en est résulté des plaies contuses au médius et à l'annulaire gauches. Huit jours d'incapacité de travail.

Classement des chevaux. — Hier la commission de classement, composée de MM. Ignaes Henri, chef d'escadron de cavalerie territoriale, Lécrinier, adjoint au maire, Gilloots, aide-vétérinaire de réserve, et Marie, maréchal de logis au 19e chasseurs, a procédé au classement des chevaux susceptibles d'être requis en temps de guerre.

112 animaux ont été reconnus aptes au service de guerre et ont été répartis comme suit :

Cavalerie de réserve, 7. — Cavalerie de ligne 9. — Cavalerie légère, 16. — Artillerie (selle), 11. — Artillerie (trait léger) 39. — Train (gros trait), 25. — Mulet de bât, 1. — Mulets de trait, 4.

Concert public. — Aujourd'hui soir, à 8 h. 1/2, a lieu un concert public sur la Grand'Place ; en voici le programme.

Harmonie municipale, chef : H. Gadenne.

1° Allegro militaire, Furine. — 2° Une pensée à Rome, ouverture, F. Leroux. — 3° Polka pour flûtes (M. Hennebelle et Farvaque), Henri Gadenne.

Union chorale, chef : L. Mercier

1° Les martyrs aux arènes, Laurent de Rillé. 2° Le lotus, X...

Harmonie municipale

1° Christine de Suède, schottisch, M. Bléger ; 2° Un jour d'été en Norvège, fantaisie, Wilmers ; 3° Péché mignon, polka, Gentil.

Etat-civil. — *Naissances.* — Sanel Louis Désiré, rue Beurbey, 12. — Carlier Pierre Julien, place St-Martin. — Créteur Rachel Elise, rue de la Brasserie.

Mariages. — Lelièvre Romain, 22 ans chiffonnier et Delmotte Sophie, 21 ans, ménagère. — Flamand Arthur, 19 ans, tisserand et Sarrin Prudence, 20 ans, piqueuse. — Horlance Pierre, 25 ans, peintre et Mascart Anna, 20 ans, sans profession. — Batteur Jules, 21 ans, teinturier et Haroux Marie, 24 ans, couturière. — Rousselle Gustave, 23 ans, journalier et Vigin Clémence, 25 ans piqueuse.

Décès. — Halluin Henri Arthur, 1 an 1/2, rue des Ogiers. — Huart Polichérie Aimée, 64 ans 1/2, épouse de Mesplomb Jean François Joseph, rue du Boulevard, 11.

WATTRELOS. — Contraventions. — Une contravention de balayage a été dressée contre un habitant de la rue Carnot. M. Coulier qui après avoir déménagé, a laissé de la paille sur son trottoir.

Une autre a été relevée à la charge de deux femmes du Toquet qui se battaient.

Une troisième à la charge d'un cabaretier du Petit Tourni, chez qui on jouait de l'accordéon.

Vol. — Un vol d'effets a été commis au préjudice d'un vieux tisserand un peu sourd, Achille Dubus, demeurant Vieille-Place. Ce vol a été commis la nuit.

Etat-civil du 6 juin 1900. — *Naissance.* — Germaine Demodts, Bas-Chemin.

Décès. — Jules Fourez, 1 an 30 jours, Houzardie.

MEM. — Affaires de coups. — Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Lannoy par Vauban Narcisse contre Edouard Jules et Palmyre Seys qui, sans motifs sérieux auraient frappé sa fille Angèle, âgée de 15 ans.

Une autre plainte a été déposée par François Marcel contre sa femme Marie Florin, dont il est séparé.

Celle-ci est venue le trouver à l'estaminet de l'« Espérance », pour lui demander ses effets. Sur le refus de Marcel, Marie Florin injuria son mari et se porta même sur lui à des actes de violences.

LYS-LEZ-LANNOY. — Parti Ouvrier. — La commission administrative se réunira le vendredi 8 juin, à 8 heures du soir, chez le citoyen Casimir Liénard.

LANNOY. — Obsèques. — Jeudi matin, ont eu lieu les funérailles de M. Jules Delporte, membre de la commission civile de la musique municipale, secrétaire de la société des Arbalétriers St-Georges, membre de l'Association des anciens élèves et président de l'orphéon de cette Association.

Une foule nombreuse assistait aux funérailles.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés sur la tombe de celui qui sera regretté par la population lannoyenne.

M. Simon Meurisse, employé de la maison Parent-Beaumont, a pris la parole, puis M. Fontaine, directeur d'école.

Ces deux discours ont vivement émotionné l'assistance.

UN CHARME

La chose que j'aime, ma foi,
Presque tout autant que moi-même,
C'est le *Congo*, voici pourquoi :
C'est par le *Congo* que l'on m'aime.

Chez tous, au Savonnier Victor Vaissier.

LE NORD

LILLE

LE CORTÈGE DU 24 JUIN

Le Comité des Fêtes de la Mise nous adresse la Communication suivante :

De multiples concours se sont spontanément offerts au Comité des Fêtes de la Muse Ouvrière pour son cortège du 24 juin.

Le Syndicat des constructeurs serruriers de Lille a décidé, à l'unanimité, de participer à la fête. Une Commission de cinq membres a été nommée pour procéder, aux frais du syndicat, à la construction d'un char qui s'appellera « Char de la Métallurgie ».

La Chambre syndicale des ouvriers charpentiers menuisiers a voulu elle aussi apporter son appoint au cortège. Elle met à la disposition des organisateurs la splendide villa construite par ses syndiqués et que le jury de la Mi-Carême récompensa d'un prix spécial.

D'autres chars non moins beaux figureront au cortège. Celui de la Muse promet surtout d'être extrêmement beau.

Pour la quête au profit de la *Ligue contre la Tuberculose*, le Comité a adressé un appel à toutes les sociétés de Lille afin d'obtenir le concours d'hommes dévoués et actifs.

M. Léonard Danel, président de la Compagnie des Jans — qui préside l'envoi d'une délégation de mineurs en tenue de travail. M. Lernould, premier adjoint au maire d'Hellemmes Lille, a promis lui aussi le concours d'une vingtaine d'ouvriers de la mine appartenant au syndicat.

Ces braves travailleurs tout en donnant au cortège une note pittoresque, recueilleront une abondance de gros sous auprès de nos concitoyens qui, en général, ont un faible pour les ouvriers mineurs.

Le Comité prie les musiques qui voudraient participer au cortège de lui faire savoir dès quelles conditions pécuniaires ou autres elles préféreront leur concours.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES. — Tombola. — Liste des numéros gagnants de la tombola organisée par un groupe d'amis au bénéfice d'un père de famille malade depuis 10 mois.

On peut réclamer les lots chez M. Masclef, rue Chanzy, 29, jusqu'au 15 juin ; passé ce délai, les lots non réclamés resteront à nous à l'œuvre.

1011. 467. 581. 1197. 2479. 2540. 1553. 1700. 2498. 2355. 341. 864. 2509. 1330. 2403. 2567. 1031. 141. 2566. 1000. 2465. 1860. 461. 1165. 2533. 1668. 1186. 1832. 384. 2251. 2255. 1701. 280. 1009. 1679. 814. 1958. 2401. 2226. 1755. 1337. 1512. 848. 11. 661. 2854. 1837. 2431. 1813. 1355. 269. 489. 51. 1447. 2380. 315. 620. 1195. 1834. 829. 1154. 745. 2588. 340. 2597. 813. 984. 2510. 1080. 2430.

LEZENNES. — Colombophile. — La société colombophile « Le Pigeon Ecaille », établie chez M. Louis Bétremieux, rue de Sainghin, organise, le dimanche 10 juin, un grand concours de pigeons sur Chantilly.

50 francs de prix d'honneur, répartis en 10 prix de 5 francs.

Constatation par délégués et constateurs.

Inscription le samedi 9 juin, de 5 à 8 h. du soir.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN. — Jeu de balle. — 2000 amateurs environ s'étaient rendus lundi dernier, jour férié sur le balledrome pour assister au tournoi des trois seules parties françaises de première catégorie. Valenciennes, St-Amand et Anzin.

La première lutte entre Saint-Amand et Anzin a été favorable à St-Amand qui a pris ses 8 jeux n'en laissant qu'un seul à Anzin.

La deuxième lutte entre Valenciennes et Anzin a été un peu plus chaudement disputée, mais Anzin a été battu une deuxième fois, ne prenant que 6 jeux sur 8.

La délinitive entre St-Amand et Valenciennes a été peu brillante, St-Amand a facilement vaincu. Valenciennes qui n'a pris que 2 jeux sur 10.

Routes des travailleurs. — Durieux Evariste, 21 ans, rue de la Geulée, à Wallers, aide fondeur aux forges de Denain, a été blessé sur le cou de pied gauche par une palette. La blessure nécessitera une incapacité de travail de 20 jours environ.

— Thuilliez Camille, 41 ans, demeurant rue Négrier, à Caudry, manœuvre aux forges de Denain, a été blessé au mollet gauche par un morceau de lingotière. La blessure nécessitera une incapacité de travail de 30 jours environ.

Trouvailles. — Un porte-cartes d'une certaine valeur contenant une photographie-miniature, deux billets de loterie et quelques lettres a été trouvé et déposé au bureau de police.

Un porte-monnaie contenant une petite somme d'argent a été trouvé sur la voie publique et déposé au bureau de police.

Ces objets sont à la disposition de leurs propriétaires.

Arrestation arbitraire. — On nous écrit :

Il y a quelques jours un jeune homme de 24 à 25 ans était arrêté par la gendarmerie dans les établissements de la Société française de constructions mécaniques, anciens établissements Cail et cela devant tous les ouvriers, pendant les heures de travail.

Tous les ouvriers croyaient avoir affaire à un assassin ou à un voleur de la pire espèce pour nécessiter une telle mesure.

Renseignements pris cette affaire qui paraissait monumentale est devenue rien du tout. Qu'on en juge.

Cet ouvrier, qui habite loin des ateliers, avait préféré prendre son repas au milieu des machines plutôt que de sortir, et en faisant sa sieste près d'un tas de petits ouvrages en cuivre, il examinait l'un de ceux-ci quand survint un surveillant qui le prit pour un voleur décidé à charger une brouette qui se trouvait près de là, et à l'enlever hors des établissements, comme si l'on pouvait, en plein jour, sortir avec une brouette chargée sans que l'un des portiers, vieux grognards, ne s'en aperçoive.

Bref, notre brave surveillant fit avertir la gendarmerie et notre ouvrier, ancien sous-officier, dit-on, se vit, dans l'après-midi, garotter par la gendarmerie devant tous ses camarades.

Il paraîtrait qu'après enquête il fut relâché et qu'on lui offrit de reprendre son travail, mais il refusa et il serait même dans l'intention de formuler une demande de réparation d'honneur au profit des pauvres de Denain.

On remarquera que c'est une façon bien peu délicate de procéder ainsi en faisant arrêter un homme en plein atelier. Il nous semble à nous qu'on aurait pu l'appeler à la porte, sans le rendre ainsi la risée de tous ses camarades. Le surveillant a cru voir un bœuf ou il n'y avait même pas une grenouille.

A la Société Française de Constructions. — On vient de lire l'arrestation arbitraire d'un ouvrier, opérée dans les établissements de la Société Française de constructions mécaniques. Nous devons signaler un autre fait. On a refusé de laisser communiquer l'appariteur de la Mairie avec un conseiller municipal, ouvrier travaillant dans ces établissements.

Si les administrateurs de cette société industrielle comptent sur l'estime des ouvriers avec des mesures aussi draconiennes, ils se trompent.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *L'Honneur* au concours international de Vincennes. — La société de gymnastique et d'armes *l'Honneur* qui a pris part au concours international organisé à Vincennes les 3 et 4 juin, vient de remporter de magnifiques succès que nous enregistrons avec plaisir.

Voici en effet les prix remportés par *l'Honneur* :

Adultes. — Division supérieure. — 1er prix de concours de section.

1er prix Engins, ensembles avec barres, composition de M. Dufloury, professeur de cette société.

1er prix, course.

1er prix de bâton militaire leçons.

La réception des vainqueurs que nous sommes heureux de féliciter, aura probablement lieu samedi soir à la gare.

Le colonel Percin à Douai. — M. le colonel Percin, chef de cabinet du ministre de la guerre, est arrivé hier soir à Douai par le rapide de 10 heures.

Le Pont du Mariage. — Enquête d'utilité publique. — Le public est prévenu que le dossier relatif à l'avant-projet présenté, à la date du 23 mars 1900, par la Compagnie des chemins de fer du Nord pour la substitution du pont-tournant du Mariage qui livre passage, à Douai, sur la rivière de la Scarpe, à la voie ferrée de Paris à la frontière belge par Lille et Valenciennes, restera déposé simultanément à la préfecture du Nord et à la sous-préfecture de Douai, pendant 30 jours, du 8 au 7 juin, pour être communiqué, sans déplacement, aux personnes qui voudront en prendre connaissance.

Des registres d'enquête resteront ouverts aux mêmes lieux et pendant le même délai pour recevoir les observations qui seraient faites sur l'avant-projet dont il s'agit.

Conseil de guerre. — Dans sa dernière séance, le conseil de guerre séant à Lille, a condamné à un an de prison un brigadier-fourrier du 1e régiment d'artillerie, nommé Victor Delecque, pour vol de deniers au préjudice d'un militaire.

Commission des Fêtes. — La commission des Fêtes s'est réunie hier mercredi à 5 h. 1/2 à la mairie, à l'effet d'élaborer le programme des fêtes de Gayant.

Etat-civil. — *Naissances.* — Marie-Thérèse-Laure, fille de Paul Delarra, rue Saint-Jacques, 38. — Hélène Lucienne, fille de Jean-Baptiste Dumont, Dorignies. — Emilienne-Angèle, fille de Charles Alexandre Levêque, rue de Paris, 8.

Décès. — Florine Lenglet, 70 ans, ménagère à Dorignies. — Marie-Louis Robbe, 4 ans, épicier, neuf de Lhémie-Gerlot, rue Hanotte. — Louis Robbe, 34 ans, tourneur en fer, célibataire, rue du Temple, 2. — Marcel Hoquet, 2 ans, Dorignies.

Pierre Bougamont, 56 ans journalier, époux de Victorine Coulain, place Maugin. — Hubert Bracq, 74 ans, journalier, époux de Augustine Laudain, place Maugin, 8. — Eugène Lephin, 7 mois, 2, rue Sainte-Julien. — Augustin Delelis, 79 ans, journalier, veuf de Clémence Bruneau, rue du Canteleu, 77.

MARCHIENNES. — Jeu de balle. — La commission du jeu de balle de Marchiennes organise un concours entre 12 parties de 2e catégorie.

Les sociétés qui désirent participer à ce concours sont priés de faire leur demande le plus tôt possible au secrétaire.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

SOLRE-LE-CHATEAU. — Secours mutuels. — La société de secours mutuels « La Solréenne » s'est réunie lundi en assemblée générale extraordinaire sous la présidence de M. Chapuzier, pour entendre la lecture du rapport de M. Deroine, vice-président, sur la situation générale de la société et les réformes à introduire dans les statuts.

Le bon esprit qui a régné dans les discussions qui ont duré trois heures, les différentes parties de ce discours sont les conclusions furent adoptées par 116 voix contre 4.

En conséquence les frais des médecins et pharmacien ne seront plus à la charge de la société. Depuis 1894, la Solré donne à payé aux médecins et pharmacien une somme de plus de onze mille francs.

Sauvetage. — Samedi dernier, par suite d'un violent orage qui a éclaté sur notre ville, une vieille femme, âgée de 70 ans, était sur le point d'être noyée dans son habitation, rue de de Liesches, lorsque deux courageux citoyens, Hanon Albert, pompier, et Fontenelle Casimir, s'élancèrent au milieu du torrent et participèrent au sauvetage de cette vieille infirme.

L'AISNE

SOISSONS. — Recensement des chevaux. — Hier mercredi, à 10 heures du matin, a eu lieu le recensement des chevaux pour remonte de l'armée.

Retour de concours. — La Société chorale est rentrée mardi 5 courant, revenant du concours d'Ivry où elle était partie depuis samedi soir.

Elle a obtenu les prix suivants, en 3e division, 2e section contre des sociétés « Les Lilas, de Paris, etc.

1er prix d'exécution ;

1er prix d'organisation au chef M. Dufour. Président M. Fernand Ruette.

ÉPICERIE LENFANT

178, rue Léon-Gambetta

Vend le meilleur marché de tout Lille

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE. — La fête. — La fête commémorale de Béthune qui a eu lieu dimanche, lundi et mardi a été assez favorisée par le temps. Tout s'est fort bien passé et nous n'avons au'un incident fâcheux à signaler.

Dimanche il y a eu au vélodrome de la rue d'Estaires, des courses organisées par le club vélocipédique béthunois, dont nous avons publié les résultats.

Le soir, au jardin public, un beau concert a été donné par la Fanfare du Commer